



Directive Inondation Et SLGRI du bassin de l'Allan

**Bureau élargi de la CLE du SAGE Allan
09 février 2016**

DREAL BFC : Julie VEREECKE
EPTB Saône-Doubs : Ewen LYVINEC

- 1. Rappels sur l'avancement de la Directive Inondation**
- 2. La Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation pour 2016**
- 3. Proposition d'une méthodologie et enjeux financiers**
- 4. Échanges et discussions**

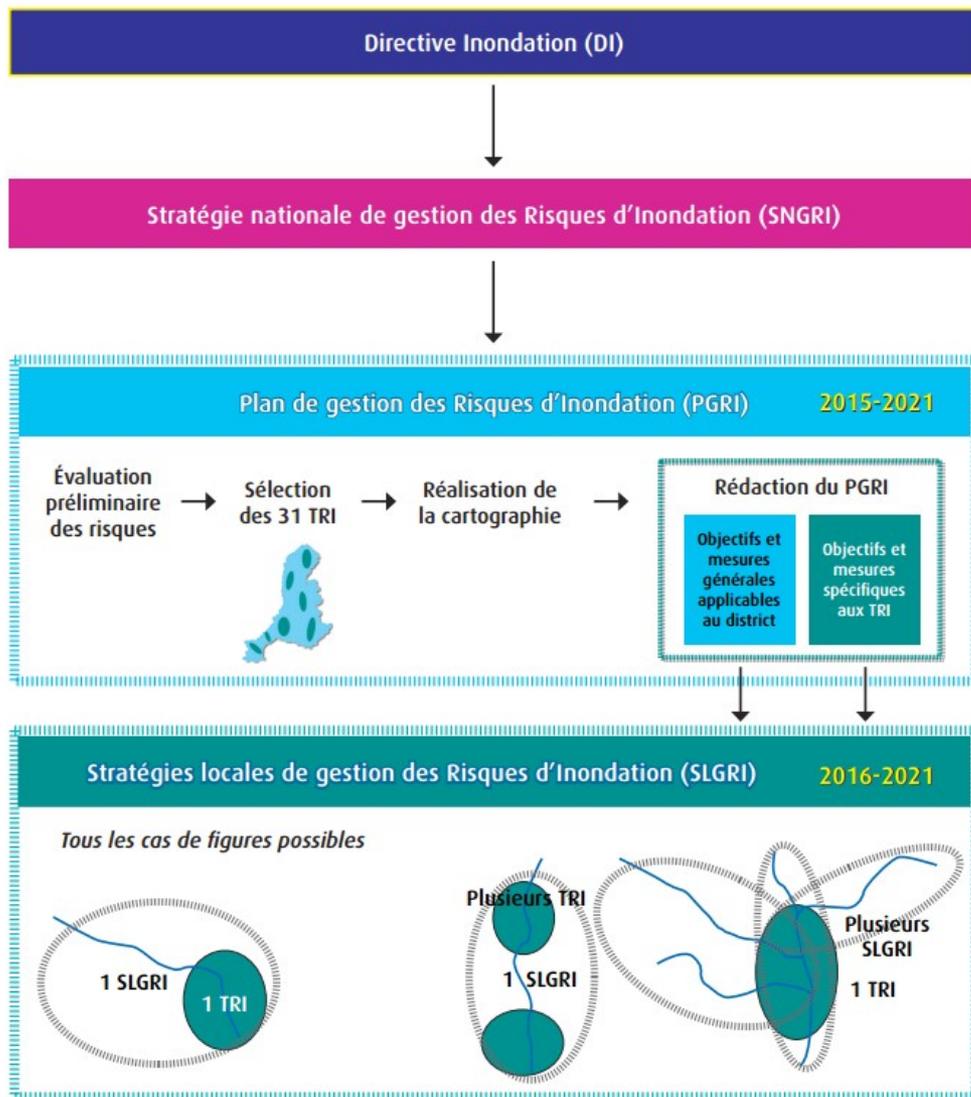
1. Rappels sur l'avancement de la Directive Inondation
2. La stratégie locale de gestion du risque inondation pour 2016
3. Proposition d'une méthodologie et enjeux financiers
4. Echanges et discussions



1. Rappels sur l'avancement de la Directive Inondation

1. Rappels sur l'avancement de la DI

La mise en œuvre de cette politique de prévention suit le schéma suivant :



Niveau européen



Niveau national



Niveau district =
Bassin Rhône-
Méditerranée



Niveau des
bassins versants



Niveau des TRI

PGRI approuvé, par
**arrêté le 7
décembre 2015**
après concertation et
consultation

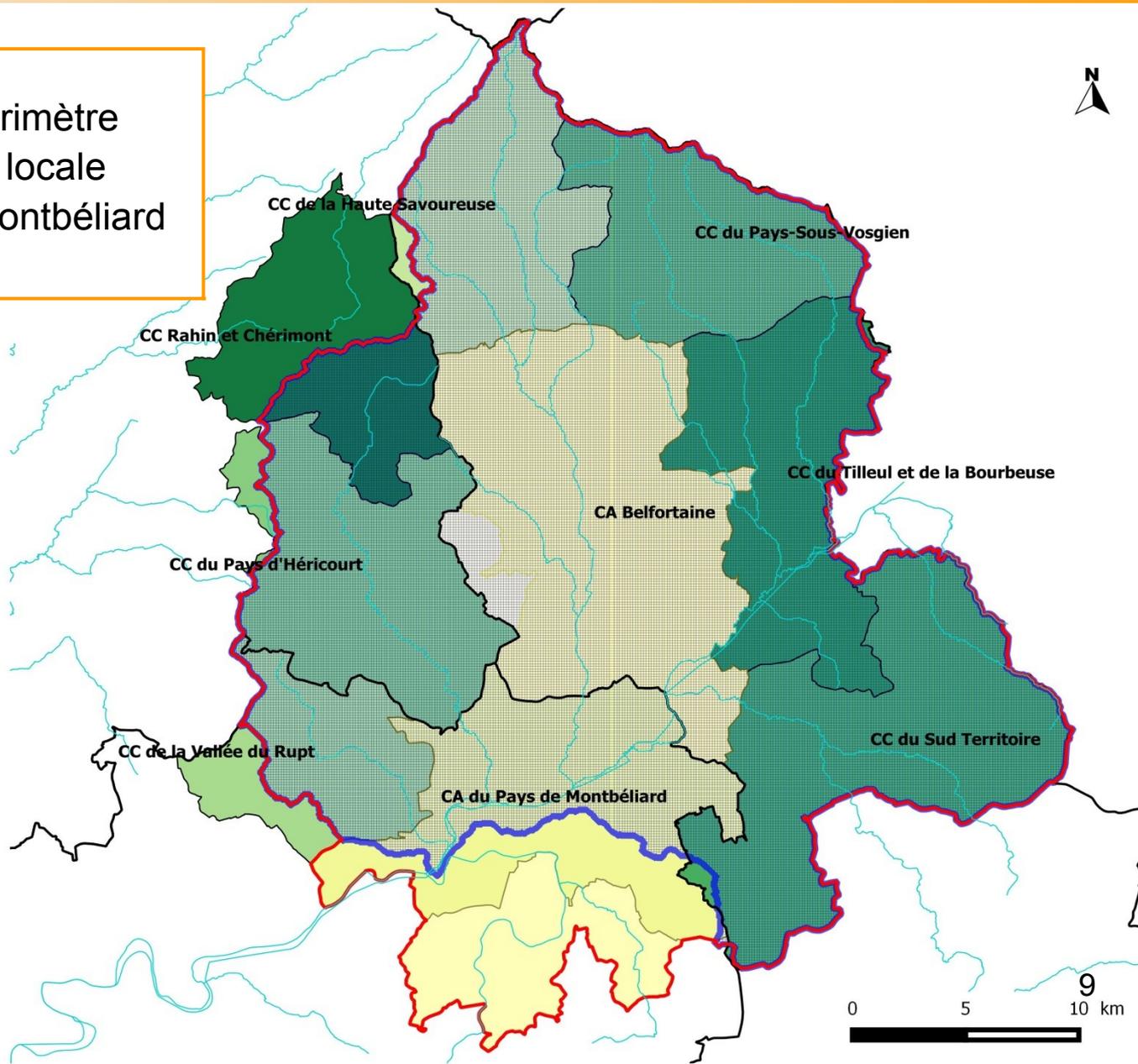
Première SLGRI
attendue pour 2016

1. Rappels sur l'avancement de la DI

Proposition de périmètre pour la Stratégie locale du TRI de Belfort-Montbéliard

Légende

- Cours d'eau
 - ▭ Proposition périmètre Stratégie Locale
 - ▭ Département
 - ▭ SAGE Allan
 - ▭ TRI Belfort-Montbéliard
- Collectivités
- ▭ CA Belfortaine
 - ▭ CA du Pays de Montbéliard
 - ▭ CC de la Haute Savoureuse
 - ▭ CC de la Vallée du Rupt
 - ▭ CC du Pays d'Héricourt
 - ▭ CC du Pays-Sous-Vosgien
 - ▭ CC du Sud Territoire
 - ▭ CC du Tilleul et de la Bourbeuse
 - ▭ CC Rahin et Chérimont



1. Rappels sur l'avancement de la DI

Articulation avec les travaux du SAGE depuis 2013

- Mise en **cohérence des périmètres d'action**
- Recherche d'une **gouvernance unique** (pour ne pas multiplier les instances de réflexion et de gouvernance et optimiser les démarches territoriales existantes).

CLE du SAGE du 26 janvier 2015	1. Enjeu de gouvernance du SAGE pour l'élaboration de la SLGRI et sa mise en œuvre
	2. Avis favorable de la CLE sur le périmètre SLGRI proposé
	3. Commission inondation du SAGE désignée instance de concertation pour l'élaboration de la SLGRI

1. Rappels sur l'avancement de la DI

Le PRGI du bassin Rhône-Méditerranée :

→ Arrêté le 7 décembre 2015

→ Contient une 1^{ère} version de la Stratégie locale du BV de l'Allan, élaborée lors des réunions de concertation (automne 2014 et printemps 2015).

La Stratégie locale est divisée en **5 grandes orientations** :

1. Mieux prendre en compte le risque dans **l'aménagement et maîtriser le coût des dommages** liés à l'inondation

2. **Augmenter la sécurité** des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des **milieux aquatiques**

3. **Améliorer la résilience** des territoires exposés

4. **Organiser les acteurs et les compétences**

5. Développer la **connaissance** sur les phénomènes et les risques d'inondation

1. Rappels sur l'avancement de la DI

Les 5 grandes orientations sont déclinées chacune en dispositions :

<p>Grandes orientations</p>	<p>Mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement et maîtriser le coût des dommages liés à l'inondation</p>	<p>Augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques</p>	<p>Améliorer la résilience des territoires exposés</p>	<p>Organiser les acteurs et les compétences</p>	<p>Développer la connaissance sur les phénomènes et les risques d'inondation</p>
<p>Dispositions (un exemple)</p>	<p>Améliorer la connaissance de l'aléa inondation et établir un diagnostic actualisé de la vulnérabilité du territoire</p>	<p>Favoriser des démarches intégrées conjuguant gestion du risque et restauration des milieux</p>	<p>Optimiser l'articulation des dispositifs de gestion de crises inondation de l'Etat et des collectivités aux différentes échelles</p>	<p>Définir un cadre d'échanges entre gestionnaires d'ouvrages à l'échelle du bassin versant de l'Allan</p>	<p>Mettre en place des outils mutualisés pour favoriser le développement, le partage et la diffusion de la connaissance</p>

Cette 1^{ère} version de SLGRI est à affiner en 2016

1. Rappels sur
l'avancement de la
Directive
Inondation

2. La stratégie locale
de gestion du
risque inondation
pour 2016

3. Proposition d'une
méthodologie et
enjeux financiers

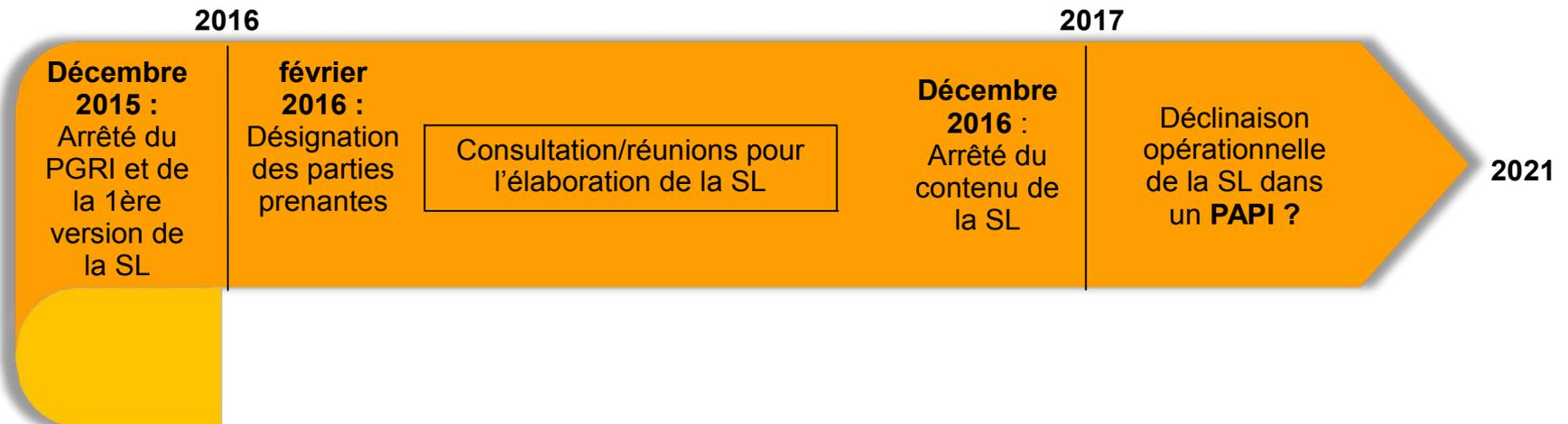
4. Echanges et
discussions



2. La Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) pour 2016

2. La SLGRI pour 2016

Cette 1^{ère} version de SLGRI est à affiner en 2016 :



1. Pour cela, des **parties prenantes doivent être désignées** en février 2016
→ Proposition par courrier ?

2. La SLGRI pour 2016

Acteurs de l'eau

- La délégation de l'Agence de l'Eau
- Le porteur du Contrat de rivière de l'Allaine (Communautés de Communes Sud Territoire)
- La CLE du SAGE Allan ainsi que sa commission inondation
- Le SIVU du Gland
- ...

Acteurs de l'aménagement du territoire

- Les 3 porteurs de SCOT : Nord-Doubs, Territoire de Belfort et Héricourt
- Les agences d'urbanisme
- ...

Les collectivités

- Les 2 Communautés d'Agglomération
- Les 7 Communautés de communes
- Les 3 Conseils Départementaux : 25, 70 et 90
- Le Conseil Régional
- ...

Autres types d'acteurs

- Directions Départementales des Territoires
 - Les chambres régionales et départementales du Commerce et de l'Industrie
- et/ou**
- Les chambres régionales et départementales d'Agricultures
 - Les gestionnaires et opérateurs de réseaux : EDF, ERDF, SNCF, syndicats d'eau potable...
 - Associations
 - ...

2. La SLGRI pour 2016

<p style="text-align: center;"><u>Acteurs de l'eau</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La délégation de l'Agence de l'Eau ▪ Le porteur du Contrat de rivière de l'Allaine (Communautés de Communes Sud Territoire) ▪ La CLE du SAGE Allan ainsi que sa commission inondation ▪ Le SIVU du Gland ▪ ... 	<p style="text-align: center;"><u>Acteurs de l'aménagement du territoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les 3 porteurs de SCOT : Nord-Doubs, Territoire de Belfort et Héricourt ▪ Les agences d'urbanisme ▪ ...
<p style="text-align: center;"><u>Les collectivités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les 2 Communautés d'Agglomération ▪ Les 7 Communautés de communes ▪ Les 3 Conseils Départementaux : 25, 70 et 90 ▪ Le Conseil Régional ▪ ... 	<p style="text-align: center;"><u>Autres types d'acteurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Directions Départementales des Territoires ▪ Les chambres régionales et départementales du Commerce et de l'Industrie <p style="text-align: center;">et/ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les chambres régionales et départementales d'Agricultures ▪ Les gestionnaires et opérateurs de réseaux : EDF, ERDF, SNCF, syndicats d'eau potable... ▪ Associations ...

Auxquels s'ajoutent les co-animateurs pressentis :
l'EPTB SD et la DREAL BFC

Cette 1^{ère} version de SLGRI est à affiner en 2016 :

1. Pour cela, des parties prenantes doivent être désignées en février 2016

→ Proposition par courrier ?

2. Inscrire dans la Stratégie locale les **orientations et priorités locales** en matière de prévention des risques d'inondation pour 2017-2021 :

→ Discussions et échanges au travers d'ateliers thématiques lors des prochaines Commissions Inondation du SAGE au 1^{er} semestre 2016 :

« **Aménagement du Territoire** »,

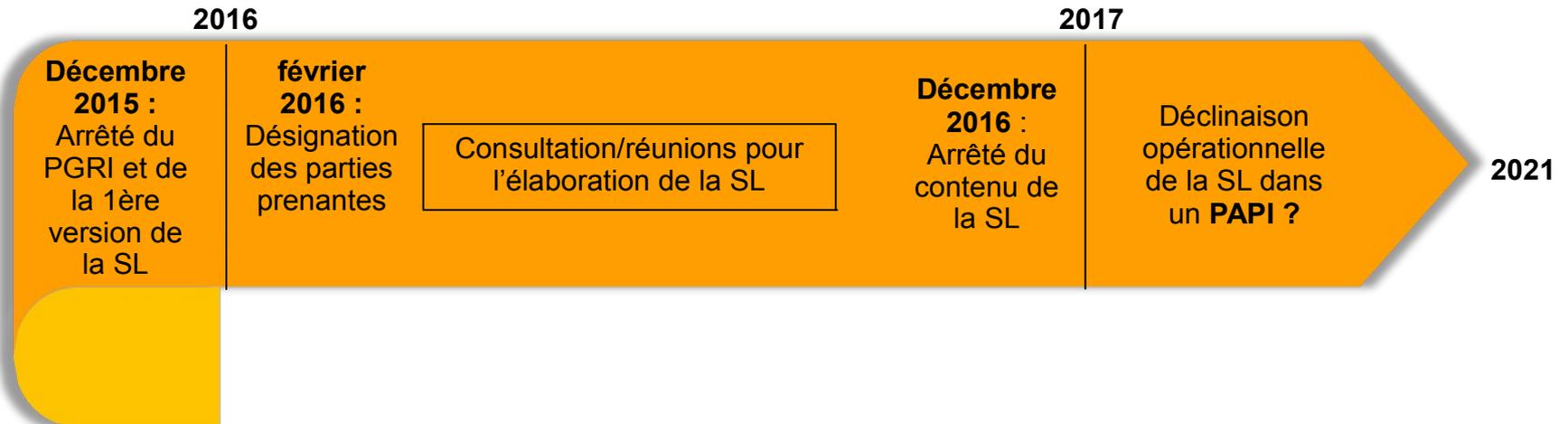
« **Connaissances de l'aléa et culture du risque** »,

« **Gestion de crise et gestion des ouvrages** »

2. La SLGRI pour 2016

Pour une **déclinaison opérationnelle** à partir de **2017**

dans un Programme d'Actions de Prévention des Inondations ? (PAPI)



Bureau élargi du
SAGE Allan
09 février 2016

1. Rappels sur l'avancement de la Directive Inondation
2. La stratégie locale de gestion du risque inondation pour 2016
3. Proposition d'une méthodologie et enjeux financiers
4. Échanges et discussions



3. Proposition d'une méthodologie et enjeux financiers

3. Proposition d'une méthodologie et enjeux financiers

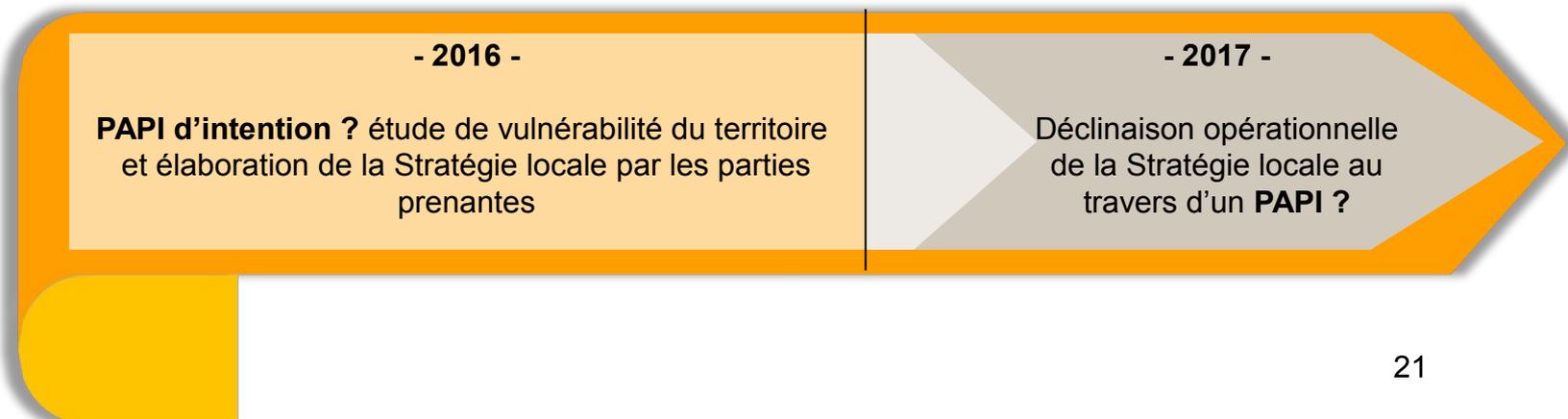
Financement possible de cette phase d'élaboration de la Stratégie locale par l'intermédiaire d'un PAPI d'intention

Financement possible de cette phase d'élaboration de la Stratégie locale par l'intermédiaire d'un PAPI d'intention

Il s'agit d'un programme d'études permettant :

- D'établir un diagnostic précis de la vulnérabilité du territoire
- D'obtenir des taux de financement important pour la réalisation d'études, d'actions et l'animation
- Préalable au PAPI « opérationnel »

Contenu du PAPI d'intention constitué par les ateliers thématiques,
Dossier à déposer en mai 2016



Pourquoi un diagnostic de vulnérabilité ?

1. Pour **appréhender les désordres multiples et complexes** qu'engendrerait aujourd'hui une nouvelle crue sur le Doubs, l'Allan, la Savoureuse
2. Pour **préfigurer les pistes de mesures et d'actions** pour réduire la vulnérabilité du territoire



Contexte et apports du diagnostic de
vulnérabilité du territoire de PMA face au
risque d'inondation

-

Interventions de PMA et
de la DDT du Doubs

3. Proposition d'une méthodologie et enjeux financiers

Quels intérêts pour les Collectivités ?

1. Période d'élaboration de la SL (2016, PAPI d'intention ?) :

- Diagnostic : source d'informations pour la **structuration de la phase opérationnelle** du PAPI (à partir de 2017)
- Animation : pour élaborer **en concertation** la SL du bassin de l'Allan

2. Phase opérationnelle (2017/2021, PAPI ?)

- actions subventionnées par l'État, **jusqu'à 50 %**

3. Proposition d'une méthodologie et enjeux financiers

Quels intérêts pour les Collectivités ?

1. Période d'élaboration de la SL (2016, PAPI d'intention ?) :

- Diagnostic : source d'informations pour la **structuration de la phase opérationnelle** du PAPI (à partir de 2017)
- Animation : pour élaborer **en concertation** la SL du bassin de l'Allan

2. Phase opérationnelle (2017/2021, PAPI ?)

- actions subventionnées par l'État, **jusqu'à 50 %**

En synthèse :

→ **Sur chacun des TRI, une Stratégie Locale est un préalable à toute démarche Protection des Inondations (PI)** (article L566-8 du code de l'environnement)

→ Intérêt pour les collectivités :

- De **se mobiliser pour que la SL reflète leurs priorités d'actions** et leurs enjeux locaux
- D'aboutir à une **démarche structurée pour optimiser les financements**

3. Proposition d'une méthodologie et enjeux financiers

Exemples d'inscription d'actions dans le PAPI opérationnel suite aux réunions de concertation et au diagnostic de vulnérabilité :

<p>Compléter les dispositifs de protection des inondations sur le bassin de l'Allan</p>	<p>Favoriser et accompagner l'émergence de Plans de Continuité d'Activité,</p> <p>sur les <u>conclusions des études supra communales de vulnérabilité</u> en ciblant notamment les services publics, énergétiques, gestionnaires de déchets</p>
<p>Prévoir la mobilisation de certaines zones naturelles d'expansion de crues non fonctionnelles</p> <p>pour leur redonner <u>un rôle dans le ralentissement des écoulements</u>. Par ex : Giromagny/Belfort ; Lizaine, Savoureuse, Rosemontoise.</p>	<p>Favoriser une information ascendante</p> <p>en ce qui concerne les connaissances locales des collectivités en matière de prévision de crues, pour en faire bénéficier les secteurs avals</p>
<p>Assurer une gestion pérenne des ouvrages de protection par la création d'un comité de gestionnaires d'ouvrages,</p> <p><u>visant au partage des expériences</u> sur les modes de gestion (PMA / Département 90)</p>	<p>Révision des cartographies établies à l'échelle du TRI</p> <p>dans le cadre de la Directive inondation <u>en fonction des nouveaux éléments de connaissances</u></p>
<p>Acquérir et partager un MNT entre les principaux acteurs</p> <p>à l'échelle du bassin versant du SAGE Allan et adapté à la modélisation hydraulique.</p>	<p>...</p>

1. Rappels sur
l'avancement de la
Directive
Inondation

2. La stratégie locale
de gestion du
risque inondation
pour 2016

3. Proposition d'une
méthodologie et
enjeux financiers

4. Echanges et
discussions



4. Échanges et discussions

Remarques et discussions sur la méthodologie d'élaboration de la Stratégie locale

1. **Co-animation** de la phase d'élaboration de la stratégie par **DREAL BFC et EPTB SD** ?

2. Définition des **parties prenantes** ?

3. Discussion du cadre **PAPI d'intention** pour le financement de l'animation et du diagnostic de territoire ?

4. Élaboration de la stratégie par le biais **d'ateliers thématiques lors des Commissions Inondation** élargie aux parties prenantes ?

Merci pour votre attention

